



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT 6 176 191 Marché Bonichoix

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 11 août 2025 à 19h, à la salle du conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure pour le lot 6 176 191 Marché Bonichoix;

Nature et effets : Demande de dérogation mineure concernant l'ajout d'un bâtiment accessoire à moins de 2 mètres du bâtiment principal et installé en cours avant dans la zone urbaine. La réglementation 2000-348 relative au zonage n'autorise pas les bâtiments accessoires en cours avant dans la zone urbaine et de plus, exige une distance de recul par rapport à la ligne de propriété de plus de 8 mètres. Ledit bâtiment accessoire servira pour les contenants consignés et faciliterait l'accès pour les clients ainsi que pour les employés du magasin.

Localisation : Lot numéro 6 176 191 – 27, rue Principale Ouest.

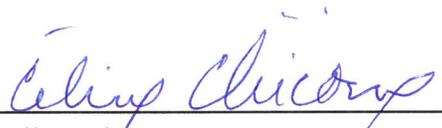
Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à L'Ascension, le 21 juillet 2025.

Céline Chicoine
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, sur le site Web de la municipalité, le 21 juillet 2025 entre 13h et 16h.



Céline Chicoine

Directrice générale